

Les mutations des pratiques alimentaires

Géographie des consommations alimentaires

L'alimentation sur le lieu de travail.

par

Jean-Pierre Poulain

Une caractéristique de la modernité alimentaire est l'introduction de l'alimentation sur le lieu de travail. Il ne s'agit pas ici du restaurant d'entreprise ou de la cafétéria, mais du bureau lui-même ou les salles de réunions et de repos. Cette tendance touche le repas de midi et l'alimentation hors repas.

Le repas au bureau se développe de façon plus intense dans le secteur tertiaire et touche 26,25 % de l'échantillon étudié en 1997, avec près de 10 % des personnes enquêtées qui affichent une fréquence supérieure à un repas par mois. Ces chiffres sont des données déclaratives générales qui semblent sous-évaluer le phénomène car, dans l'analyse des journées précédant l'enquête, plus de 15 % de la population avait pris le repas de midi de la veille sur le lieu de travail. Les produits sont apportés de la maison ou achetés en vente à emporter dans la proximité du lieu de travail, et ceci alors même que les individus ont un restaurant d'entreprise à leur disposition. C'est un peu le « retour de la gamelle ».

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les motivations de ces nouvelles pratiques qui touchent avant tout des femmes cadres et employées ne sont pas d'ordre économique (1,71 %), ni même liées à une éventuelle lassitude du restaurant d'entreprise (3,77%). La première raison invoquée s'inscrit dans une logique d'emploi du temps. On « gagne du temps », on « prolonge une réunion » ou « une séance de travail », on « évite ainsi de faire la queue » et les « pertes de temps en déplacements ». C'est donc une façon de réguler la charge de travail.

La sur-représentation de femmes est à resituer dans une logique d'emploi du temps. La journée de travail pour une femme ayant des enfants est marquée par deux butées fixes - l'heure d'arrivée et l'heure de départ - pour amener et récupérer les enfants à l'école ou chez la nourrice. Dès lors, les variations de la charge de travail se régulent sur le temps de repas. Pour les hommes, moins soumis à ce type de contraintes extérieures d'emploi du temps, la durée du repas est plus constante : leur façon d'absorber la charge de travail consiste en effet à faire varier les heures d'arrivée et surtout de départ.

Mais on est plus globalement dans une logique d'investissement personnel du lieu de travail qui devient, le temps du repas, un « lieu un peu à soi ». Il faut également noter le fort taux de non réponses, qui recouvrent sans doute quelques pratiques de détournement des moyens de l'entreprise (minitel, internet, téléphone) à des usages plus ou moins personnels.

L'alimentation hors repas est la seconde forme d'introduction de l'alimentation sur le lieu de travail. 55 % des prises alimentaires hors repas sont consommées sur le lieu de travail. Il s'agit de boissons (café, thé, jus de fruits...), de biscuiterie et de fruits... Ces prises alimentaires sont très fortement socialisées et s'inscrivent dans des logiques de régulation informelle de l'univers professionnel. Elles sont l'occasion d'interactions sociales en marge, mais non totalement déconnectées de l'univers du travail. L'image du grignoteur compulsif et solitaire laisse donc la place, pour les populations actives, à une toute autre réalité.